

COURTÉTELLE

Le Gouvernement tire les oreilles à l'ancien et au nouveau Conseil communal

► Dans le dossier du nouveau complexe scolaire, l'ancien et l'actuel Conseil communal de Courtételle ont outrepassé leurs compétences. C'est ce qui ressort d'une enquête.

► Provisionné sur plusieurs exercices, le million de francs pour l'étude de l'avant-projet aurait dû être avalisé par le corps électoral. Ce qui ne fut pas le cas.

► L'exécutif cantonal a distribué des avertissements et se réserve la possibilité de prononcer des sanctions disciplinaires «après l'exercice du droit d'être entendu».

Demi-fin d'un suspense insoutenable. Le 8 juin 2020, le Gouvernement jurassien annonçait l'ouverture d'une enquête à l'encontre du Conseil communal de Courtételle car des dépenses engagées par les autorités locales dans le cadre de l'étude de l'avant-projet du nouveau complexe scolaire n'auraient pas respecté la procédure légale.

Les conclusions du rapport du Délégué aux affaires communales devaient être rendues en automne dernier. Pourquoi un tel retard? «Dans cette affaire, nous avons auditionné neuf personnes. Et je vous promets que le dossier final est approfondi. Évidemment, le Covid n'a pas arrangé les choses», se défend Christophe Riat, le Délégué aux affaires communales.

certes été provisionnés sur décisions des assemblées communales des comptes de 2016 à 2019, mais ne pouvaient cependant pas être engagés sans autorisations formelles de l'organe compétent, à savoir le corps électoral. Une mise en provision ne constitue pas une autorisation de dépense.

Aucune mauvaise foi

Que dit donc ce fameux rapport «approfondi»? Que des irrégularités ont été constatées, relevant principalement «d'un défaut de connaissance de la législation et d'une certaine négligence dans la gestion financière du projet».

Les montants cumulés dévolus au concours d'architecture pour l'étude de l'avant-projet du nouveau complexe scolaire – 977 000 fr. – ont

moins que les différents organes communaux impliqués n'ont pas fait preuve de toute la rigueur attendue dans l'accomplissement de leurs devoirs et obligations.»

Au vu des conclusions du rapport, l'exécutif cantonal a adressé plusieurs recommandations à l'exécutif communal de Courtételle.

Se mettre au parfum

Parmi celles-ci, la demande de soumettre au scrutin populaire pour approbation dans les meilleurs délais le montant de 977 000 fr. engagé sans autorisation. Il est également recommandé au Conseil communal de Courtételle, ainsi qu'au personnel administratif, de se mettre au parfum dans le processus de gestion des dépenses communales.

Au final, le Gouvernement adresse un avertissement à l'ensemble du Conseil communal en fonction de janvier 2019 (dont l'ancien maire) à février 2020 et à celui en place à ce jour, «au regard de la responsabilité collégiale dans la gestion des affaires commu-

nales». Les derniers conseillers nommés après le scrutin du 9 février 2020, soit Norbert Goffinet (PDC) et Alexandra Theubet (PS) échappent eux à ce qui s'assimile à un carton jaune.

Pas une sanction...

Dossier clos? Du tout. À la fin du communiqué de presse, on lit «que le Gouvernement se prononcera ultérieurement sur une éventuelle sanction disciplinaire après l'exercice du droit d'être entendu».

Allô, Christophe Riat? «Le Gouvernement a pris des décisions qui font que des personnes ont le droit d'être entendues dans ce dossier. Nous n'en dirons pas plus.»

Qui sont ces personnes? Sûrement les anciens et les actuels élus avertis... Une sanction comme l'avertissement ne suffit donc pas? «Selon la loi sur les communes, un avertissement n'est pas une sanction. Il s'applique dans des cas de peu de gravité», ajuste le Délégué aux affaires communales.

GÉRARD STEGMÜLLER



À Courtételle, le dossier du complexe scolaire a provoqué des vagues qui ont débouché sur des avertissements.

Un soulagement pour la maire Christine Gyga

► Bien que la procédure administrative ne soit pas encore à son terme, la maire de Courtételle Christine Gyga – sanctionnée d'un avertissement vu qu'elle était conseillère avant le vote du 9 février 2020 – s'est déclarée «soulagée» après les conclusions du rapport du délégué aux affaires communales et des considérations émises par le Gouvernement jurassien. «On savait qu'on avait commis des erreurs. Mais l'honnêteté des élus et du personnel de l'administration communale n'a pas été remise en cause.»

► Christine Gyga revient sur la réalisation d'un nouveau complexe scolaire, via un projet redi-

mensionné par rapport au premier, dont le coût dépassait aisément les 20 millions de francs. «La situation devient urgente. Nous n'avons plus assez de classes afin d'accueillir les élèves dans des conditions optimales. La commission idoïne va rendre son rapport avant les vacances.»

Selon une exigence du Gouvernement, la population de Courtételle devra voter afin d'approuver la dépense de 977 000 fr., soit en votant uniquement sur ce montant, ou alors en l'intégrant dans le nouveau projet.

Certitude: ce petit million de francs finira dans les pertes et profits... GST

COURRENDLIN

Une fresque géante pour canaliser l'énergie créative des élèves

Souvent les graffeurs doivent se contenter d'un petit bout de mur où déployer leurs talents graphiques. Il est toujours difficile de faire honnêtement son marché de grandes surfaces. Ainsi, l'artiste biennois Sèyo, spray à la main depuis une trentaine d'années, n'a-t-il eu dernièrement à se mettre sous la dent que les «petites» armoires électriques de Delémont, colorées avec brio par les élèves de l'École de culture générale (voir LQJ du 11 juin).

Alors quand, en avril 2019, Sèyo voit le mur que lui propose l'Association des parents d'élèves de Courrendlin (APE), il ne peut refuser. Un mur de 170 m de long sur 1 m 60 de haut, une immense page vierge aux possibilités infinies, et de surcroît visible loin à la ronde. Ce mur, c'est celui du canal de la Birse, en aval de Courrendlin, qui alimente l'usine hydraulique de la société UE Moulin des Roches SA. Sollicitée, l'entreprise a été d'accord pour que la paroi devienne support d'art.

Le Covid-19 a certes tout retardé d'une année, mais cela a donné du temps pour boucler le projet. Grâce au soutien d'institutions culturelles,

l'APE réunit le budget nécessaire – soit 27 000 fr. – pour concrétiser son idée de fresque monumentale à l'entrée du village. Les parents d'élèves ont même offert de leur temps ces derniers week-ends pour installer un échafaudage tout du long, avant de préparer le pan entier en le peignant d'un gris uniforme, préalable indispensable pour accueillir la peinture.

Des dessins trop stylés

Et depuis le début de l'année, les 90 élèves de 9^e et 10^e années de l'école secondaire de Courrendlin travaillent avec leur professeur de dessin Danièle Yassin sur ce qu'ils vont mettre dessus. Chacun y va de sa propre inspiration. Pour certains, ce sera leur prénom stylisé dans cette flamboyante graphie propre aux graffs. Lio a même rajouté derrière ses trois lettres les célèbres mains de la Chapelle Sixtine. Michel-Ange, c'est trop stylé.

Mais d'autres optent pour un personnage, comme Thibaud et son héros de *Dragonball Z*, ou le mouton d'Ali et son air tout triste. Plus loin, des gourmands ont imaginé un pot de pâte à tartiner en père Noël ou une chips balafée survivante de Koh-



Le canal de Courrendlin devient le support d'une fresque de 170 m de long, dessinée par les élèves encadrés par Sèyo. PHOTO STÉPHANE GERBER

Lanta. Bref, on retrouve sur ce mur la quintessence de la culture hip-hop: un joyeux foutoir où chacun s'exprime librement, entre fantaisie et poésie.

Heureusement, Sèyo est là pour gérer la cohérence de l'ensemble. De son œil d'expert, il supervise les transitions chromatiques entre chaque portion de la fresque, s'assurant que l'œil du profane s'y retrouve.

Lundi, les choses sérieuses ont commencé. Après avoir tracé leur esquisse, les élèves, deux classes à la fois, empoignent l'un des 300 sprays de 30 nuances différentes, qui répandent dans l'air un parfum de bonbon. «Ça papote beaucoup moins que tout à l'heure, ils sont à fond», apprécie leur prof de maths Nadia Gomez, qui veille à ce que tout se passe bien ce matin-là.

Sous le soleil, l'ambiance est studieuse, mais décontractée. Sèyo prodigue ses conseils à tous, ce qui n'empêche pas les jeunes de s'encourager de leur manière si franche. Ainsi, Kian chambre son voisin: «Ce que t'as fait, c'est pas un dégradé, c'est un dégradant.»

Mais d'ici deux semaines, toute cette juvénile énergie sera parfaitement canalisée. Sur 170 m.

TLM

